

En septembre 1916, fut lancé le second emprunt de guerre domestique du Canada. Il s'élevait à \$100,000,000 sous forme d'obligations à 15 ans, remboursables en or et portant 5 p.c. d'intérêt (34,526 particuliers offrirent \$151,444,800 et les banques \$50,000,000); en mars de la même année, \$75,000,000 d'obligations 5 p.c. à 5, 10 et 15 ans avaient été placées à New-York.

Le troisième emprunt de guerre domestique du Canada s'élevait à \$150,000,000, sous forme d'obligations à 20 ans, remboursables en or, portant 5 p.c. d'intérêt et émises à 96, fut lancées en mars 1917 et largement couvert; 40,800 particuliers avaient souscrit \$200,768,000 et les banques \$60,000,000. En août 1917, des bons du Trésor au montant de \$100,000,000 à 5 p.c., remboursable en deux ans, avaient été absorbés par le marché de New-York, à 98.

Jusqu'à ce moment il avait été assez facile de se procurer des fonds. L'enthousiasme des prêteurs canadiens se manifestait par l'augmentation du chiffre des souscriptions à chaque emprunt; d'autre part le gouvernement pouvait, lorsque la nécessité s'en faisait sentir, négocier des emprunts à New-York. Mais en avril 1917, les Etats-Unis entrèrent dans la guerre. Leurs gigantesques préparatifs absorbèrent des sommes énormes; le marché de New-York se contracta et il devint difficile aux autres pays d'y trouver de l'argent. Depuis lors, le Canada eut à compter presque exclusivement sur sa population pour lui fournir les fonds nécessaires à sa participation à la guerre, qui acquérait de jour en jour plus d'importance. Le gouvernement prit donc le parti de s'adresser directement aux masses populaires plutôt qu'à un petit groupe de capitalistes ou de citoyens aisés.

C'est ainsi qu'il fut procédé à l'occasion du quatrième emprunt de guerre domestique (premier emprunt de la Victoire) lancé en novembre 1917. Pour la première fois, les souscriptions furent abaissées à \$50. Il était offert à l'épargne \$150,000,000 d'obligations 5J p.c., remboursables en or, à 5, 10 et 20 ans, le ministre des finances se réservant le droit soit de rejeter, soit d'admettre, en tout ou en partie, les souscriptions dépassant le chiffre demandé. Cette fois, les souscripteurs furent au nombre de 820,035 et le montant par eux offert s'éleva à \$398,000,000, soit environ \$50 par tête de la population.

Le cinquième emprunt de guerre domestique (second emprunt de la Victoire), de \$300,000,000, sous forme d'obligations 5J p.c. remboursables en or, à 5 et 15 ans et dont le revenu était exempt de la taxe de guerre, fut émis au pair, avec droit à l'intérêt depuis le premier novembre 1918. La fin de la guerre qui était alors en vue stimula les souscriptions; 1,067,879 personnes offrirent \$660,000,000.

Le sixième et dernier emprunt de guerre domestique (troisième emprunt de la Victoire) fut lancé en novembre 1919. Il portait sur \$300,000,000 d'obligations 5i p.c., remboursables en or, à 5 et 15 ans, émises au pair mais sujettes à l'impôt. Les souscriptions s'élevèrent à \$678,000,000.

A l'automne de 1922, un emprunt de renouvellement de \$114,464,150 à 5^h p.c. remboursable en 1927 et 1932 fut souscrit au Canada pour rembourser l'emprunt de la victoire de 1917, qui venait à échéance; de plus, \$100,000,000 furent empruntés à 5 p.c. sur le marché de New-York, pour les mêmes fins.

A l'automne de 1923 un second emprunt de renouvellement, s'élevant à \$200,000,000 à 5 p.c. fut émis au Canada pour rembourser les obligations à 5 ans de l'emprunt de la victoire de 1918.

En 1924 il s'agissait de pourvoir à l'échéance de \$107,955,650 d'obligations de la Victoire à 5 ans, émises en 1919 et de racheter des bons du Trésor détenus par les banques. Cette opération s'effectua sous forme d'un emprunt domestique de \$50,000,000, au moyen d'obligations à 20 ans rapportant 4J p.c., d'un autre emprunt de \$35,000,000 à 4 p.c. couvert par des billets à 2 ans et enfin d'un emprunt à court terme, de \$90,000,000 à 4 p.c. effectué sur la place de New-York et couvert par des bons du Trésor à un an. En novembre 1924 le gouvernement émis pour \$24,000,000 de billets à 4 p.c., dont un tiers remboursable dans un an, un tiers dans deux ans et un tiers dans trois ans.

Comme conséquence essentielle de ces opérations, en 1924 la majeure partie des créanciers du Canada sont des Canadiens. A la fin de l'exercice financier 1923-24 la dette consolidée de la Puissance, payable à Londres, était selon les chiffres officiels de \$301,786,046, celle payable à New-York de \$210,932,000, mais celle payable au Canada atteignait \$1,895,088,856. Etant donné que les principaux créanciers du pays sont ses propres nationaux, chaque paiement d'intérêt sur la dette nationale entre pour la plus grosse part dans les portefeuilles canadiens, les sommes envoyées à l'étranger étant relativement minimes. On trouvera dans le tableau 21 le détail de la dette nationale au 31 mars 1924.